

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 75 (1983)  
**Heft:** 10-11

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Quels rapports entre les salaires, le renchérissement, le chômage et la productivité?**

*Par Jean-Pierre Ghelfi*

**En période de récession, les patrons prétendent que les travailleurs ne devraient pas exiger la pleine compensation du renchérissement. En se basant sur une étude de l'OCDE, on peut contester cette position et, même, affirmer que les exigences syndicales sont nécessaires pour favoriser l'amélioration de la productivité.**

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publie un nombre impressionnant d'études et de rapports dans de très nombreux domaines (économie, finance, transports, énergie, enseignement, recherche, etc.). Parmi eux, chaque semestre, des «perspectives économiques» auxquelles on se réfère volontiers parce qu'elles présentent une analyse d'ensemble de la situation économique des vingt-quatre pays membres.

Dans la dernière livraison de ces «perspectives économiques» (juillet 1983), un graphique et quelques paragraphes de commentaires concernent la «rigidité des salaires réels et la productivité». La Suisse n'a apparemment pas retenu l'attention des experts de l'OCDE puisqu'elle ne figure pas sur le graphique en question. Nous avons donc essayé de combler cette lacune. Il nous a en effet paru utile de savoir où nous nous situons en comparaison internationale.

C'était aussi l'occasion d'établir un indice de la productivité (c'est-à-dire de calculer l'augmentation de la production industrielle par personne employée par le secteur secondaire – industries, arts et métiers). Enfin, le problème de la «rigidité salariale» ou de la «flexibilité salariale» est de plus en plus au centre d'une puissante controverse, en Suisse comme dans les autres pays, entre associations patronales et organisations syndicales.